

Signature de l'engagement à l'hygiène des mains

L'hygiène des mains (HDM) est au cœur de la lutte contre les infections nosocomiales. Elle est un devoir individuel et une responsabilité partagée pour assurer des soins et services de qualité et sécuritaires.

L'HDM est **une priorité organisationnelle** qui demande un engagement commun.

Politique relative à l'HDM

- Adoptée par le Conseil d'administration (CA) en septembre 2018
- Traite des responsabilités spécifiques de toutes personnes œuvrant au sein du CIUSSSCN ainsi qu'à toutes personnes se trouvant sur ses lieux

Protocole relatif à l'HDM

- Complète la politique
- Précise les indications générales et spécifiques à appliquer selon les meilleures pratiques
- Fournit des indications pour les secteurs spécifiques

Engagement à l'HDM

- Permet aux employés et aux gestionnaires de se sentir concernés par :
 - Leur obligation en matière d'HDM
 - Leur rôle dans la promotion de l'HDM
- vise à garantir le respect des pratiques exemplaires en matière d'HDM

Le respect des bonnes pratiques reliées à l'hygiène des mains est la responsabilité de tous et doit être une pratique intégrée, collective et continue.

